

---

Votre corresp.: Christophe ERNOTTE  
081.24.06.50

Annexe(s): dépliant

---

Namur, le 8 janvier 2010

Madame, Monsieur,

***Concerne: Assemblée générale de la Fédération des CPAS - 22 janvier 2010 - Namur***

Le Comité directeur wallon a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée générale de la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie qui se tiendra le ***vendredi 22 janvier 2010 dès 8h30 au CPAS de Namur.***

L'Assemblée générale des CPAS est toujours un moment fort dans l'année pour tous les professionnels et les mandataires engagés dans l'action sociale locale.

L'Assemblée générale sera suivie par un colloque dont le thème est

**Etudes et CPAS: entre moyens de lutte contre la pauvreté  
et financement des études, quelle logique adopter?**

Cette année, un repas clôturera nos travaux de manière conviviale.

Vous trouverez, ci-joint, le programme de l'Assemblée générale et du colloque.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette journée, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Claude EMONTS,  
Président

Union des Villes et  
Communes de Wallonie asbl

Fédération des CPAS



# ASSEMBLEE GENERALE DES CPAS

et

## COLLOQUE

**"Etudes et CPAS:  
entre moyens de lutte contre la pauvreté  
et financement des études,  
quelle logique adopter?"**

Namur-Jambes,  
le vendredi 22 janvier 2010



# P R É S E N T A T I O N

---

Notre Assemblée générale est un moment particulier de rencontre de l'ensemble des CPAS wallons et germanophones pour porter un regard sur les problèmes d'actualité vécus par les CPAS et leurs bénéficiaires.

Outre les aspects statutaires (adoption du rapport d'activités, modification de la composition du Comité directeur), cette Assemblée générale est l'occasion d'approfondir les réflexions entamées lors des Carrefours de l'automne 2009 en ce qui concerne le *revenu d'intégration pour les étudiants*.

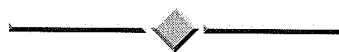
Quelles sont les règles applicables en matière de prises en compte (ou pas) des interventions sociales des Hautes Ecoles ou Universités? Comment expliquer et gérer les différences d'interventions d'un établissement scolaire à l'autre? Comment s'organisent les passerelles dans l'enseignement supérieur vu la Réforme de Bologne? Comment appliquer les équivalences de diplômes par rapport à des choix d'études? Comment assurer l'égalité de traitement au vu des disparités des situations?

Nous souhaitons des réponses précises.

Pour ce faire, seront invités autour de la table:

- des représentants de la Communauté française
- des représentants du Service Public Programmation Intégration sociale
- le tout en présence du Ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt

Une place importante sera réservée au débat afin que les représentants des CPAS (présidents, conseillers, secrétaires, responsables des services sociaux,...) puissent communiquer leurs difficultés et tenter de trouver des réponses aux nombreuses questions qui se posent.



# P R O G R A M M E

---

## ASSEMBLEE GENERALE

- 08 h 30:** Accueil des participants
- 09 h 00:** Présentation et approbation du Rapport d'activités 2009 par Monsieur Claude Emonts, Président de la Fédération  
Approbation des modifications au sein du Comité directeur et brève présentation des dossiers d'actualités par Monsieur Christophe Ernotte, Directeur général
- 10 h 00** Pause café

## COLLOQUE

- 10 h 20:** Interventions de:
- **Alexandre Lesiw**, Directeur général au SPP Intégration sociale pour les questions liées au statut des étudiants, aux règles de calcul et aux problèmes spécifiques liés à ce public
  - **Madame Manouvrier**, Attachée f.f. de la Communauté française pour dresser les aspects les plus importants pour les CPAS et leur public des réformes intervenues dans l'enseignement
- En présence de **Jean-Claude Marcourt**, Ministre de l'Enseignement supérieur
- 11 h 30:** Débat entre la salle et les intervenants
- Vers 12 h 15** Conclusions
- Vers 12 h 30:** Repas sous forme d'un lunch dînatoire

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

---

Où et quand? Le vendredi 22 janvier 2010 de 8h30 à 14h00  
Au CPAS de Namur Rue de Dave, 165 - 5100 Jambes - Namur

Participation aux frais?

Participation gratuite. L'inscription est obligatoire.

*Attention: afin d'assurer le bon déroulement de la journée, tout désistement (sauf certificat médical) communiqué moins de cinq jours ouvrables avant l'Assemblée générale, fera l'objet d'une facture pour les frais de catering.*

Comment s'inscrire?

Au moyen du bulletin d'inscription ci-joint, à nous renvoyer avant le vendredi 18 janvier 2010.

Renseignements

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Carol Balfroid au 081.24.06.51

# PLAN D'ACCES

Pour les personnes venant en voiture, nous leur conseillons d'utiliser le parking du centre cinématographique "Acinapolis" qui dispose de très nombreuses places de parking et qui se situe à proximité du CPAS de Namur.

Sortie autoroute n° 14  
"Namur-Bouge-Hannut" – Direction Namur

Sortie autoroute n° 15  
"Namur-Jambes-Loyers" – Direction Namur

